Pôle Métropolitain de l'Artois
Réinventons-nous

La Lettre aux maires

du Pôle Métropolitain de l'Artois

Décembre 2023 - Numéro 11

UN CLUB D'ÉLUS POUR AGIR SUR L'ÉCOTRANSITION

Composé de maires, d'adjoints et de conseillers municipaux, il vise à favoriser des échanges concrets sur les enjeux complexes de transition énergétique

Première réunion du Club des élus de l'écotransition du Pôle Métropolitain de l'Artois. Crédit PMA

Rassembler, partager et agir

Le 18 octobre dernier, c'est sous cette devise que le Pôle Métropolitain de l'Artois a réuni 27 participants représentant 22 communes du territoire pour le lancement du Club des élus de l'écotransition.
L'ensemble des élus désireux de faire avancer la transition écologique et sociale de leurs communes et du territoire métropolitain sont invités à participer aux activités du Club pour monter en compétences sur les enjeux environnementaux, bénéficier de retours d'expériences de pairs et de conseils d'experts.

Prochain rendez-vous

Le Club se réunira le mardi
6 février 2024 de 18h30 à 20h.
Lieu : à préciser
Thème : la ressource en eau

Ils y étaient...

... et ils nous ont fait part de leur intérêt pour le Club des élus de l'écotransition :

- J. Wojcieszak (Vimy) : "En s'appuyant sur des expériences voisines, nous pouvons accélérer nos projets de transitions en évitant les pièges et en se posant les bonnes questions."
- E. Lejeune (Angres) : "Une soirée inspirante autour de l'énergie solaire"
- A. Pavy (Loos en Gohelle) : "Une mine d'idées pour la transition de notre territoire"
- N. Descamps (Hersin Coupigny) : "Se sentir moins seul [...] pour parler clairement de transition écologique et sociale"

Contact :
come.delagorce@pm-artois.fr

Le cadastre solaire

Deux mois après son lancement le 26 septembre, ce sont 2 200 utilisateurs du cadastre solaire qui ont été comptabilisés.
Un kit de communication, constitué de textes rédigés et de visuels pour vos différents supports (site internet de la commune, magazine municipal, réseaux sociaux...), et d'autres supports de communication (signature mail, vidéo tutorielle...) sont disponibles ici :
N'hésitez pas à vous les approprier pour informer vos concitoyens.
Rappel : une version spécifiquement élaborée pour les collectivités et gratuite existe. Plus d'info : cadastre.solaire@pm-artois.fr.

UNE NOUVELLE PAGE POUR LA CHAÎNE DES PARCS

Scannez ici : pour vous inscrire

Le 25 janvier 2024, le Pôle Métropolitain de l'Artois organise son Grand forum à la Scène du Louvre-Lens. Un moment privilégié pour phosphorer avec l'ensemble des acteurs du territoire, qu'ils soient élus ou membres de la société civile, sur les grands enjeux métropolitains. Le thème retenu pour cette séance : l'avenir de la Chaîne des parcs.

Grand forum réuni à la Scène du Louvre-Lens en 2021. Crédit PMA / Photo Pidz

2024 : les 10 ans de la Chaîne des parcs

Le schéma d'aménagement paysager dessiné par Michel Desvigne (voir encadré ci-dessous) dans un premier plan directeur en 2015 a été conçu il y a 10 ans. Aujourd'hui constituée de 4 200 ha d'espaces naturels répartis sur 11 parcs reliés par 420 km de voies douces, la Chaîne des parcs est l'élément structurant du Pôle métropolitain. C'est la colonne vertébrale qui permet de tisser un lien physique entre ses 3 agglomérions (Béthune-Bruay, Hénin-Carvin et Lens-Liévin) et un outil crucial pour créer du commun au service de la coopération territoriale. À une étape charnière de son évolution où l'ensemble des actions du PMA convergent vers la transition écologique, le Grand forum est le lieu idéal pour réfléchir aux nouveaux défis que pourrait intégrer la Chaîne des parcs à l'avenir, afin par exemple de rendre le territoire plus apte à faire face aux aléas du climat.

3 axes pour mener cette réflexion

Il se dégage 3 séquences d'échanges et de débats lors du Grand forum, correspondant aux 3 axes d'amélioration de la Chaîne des parcs :

- Son niveau d'appropriation, avec un rappel du concept initial et un état des lieux de la réalisation de la Chaîne des parcs
- Sa gouvernance, à partir d'un retour d'expérience sur les projets réalisés et du témoignage de Wim Dries (voir encart ci-dessous) sur la coopération au service du développement
- La mise en perspective de son rôle au regard des enjeux d'écotransition, avec l'évocation de thématiques comme la mobilité, la cohésion sociale, l'animation culturelle, la préservation des zones fragilisées par l'urbanisation et l'agriculture intensive, ou encore comme le renforcement des liens entre Chaîne des parcs, attractivité résidentielle et adaptation au changement climatique.

Deux invités d'honneur

Le paysagiste Michel Desvigne, Grand prix de l'urbanisme 2011, a commencé à travailler sur notre territoire en tant que maître d'œuvre pour l'aménagement des abords du Louvre-Lens. Autour du "passage d'un archipel noir à un Archipel vert", principe observé autour du musée et déclinable à l'échelle métropolitaine, il a défini un schéma stratégique de la Chaîne des parcs en 2015 et l'a actualisé en 2018.

Maire de Genk en Belgique depuis 2009, Wim Dries, a transformé cette ancienne ville minière en s'appuyant notamment sur sa trame paysagère et sur la redynamisation d'une rue commerçante (Vennestraat) par l'implication citoyenne. Il est également président de l'Association des villes et municipalités flamandes depuis 2017. Néerlandophone, la ville de 65 000 habitants se situe dans la province de Limbourg. Son club de football est un emblème fédérateur comme peut l'être le RC Lens.

Contact : elodie.senechal@pm-artois.fr

Les chantiers du Pôle Métropolitain de l'Artois

Palmarès 2023 pour la 10e vague du Label Euralens

Le 15/12 a été dévoilée la liste des lauréats. 5 projets ont été labellisés :

1. L'**Espace Mobilité de l'Artois** et sa démarche de mobilité inclusive (périmètre métropolitain)
2. Les **logements sociaux haute performance énergétique** (Marles les Mines)
3. La **rénovation accompagnée de la Cité d'Orient** (Harnes)
4. Le tiers-lieu **"Le Passage à Niveaux"** (Béthune)
5. Le projet **Pôle de vie** sur la bande ouest du **Parc des Industries Artois Flandres** (Douvrin, Billy Berclau).

1 projet a été nominé :
Le **Pôle Territorial de Coopération Économique** (PTCE) d'Hénin-Carvin

Contact : lucy.bizet@pm-artois.fr

L'instruction des projets : focus sur les jeunesses

6 mois ont été nécessaires pour instruire les projets candidats de l'année 2023. Ils ont été passés au crible de 3 instances :

- le 27/09, le Comité technique des partenaires, constitué des représentants des partenaires institutionnels du PMA
- le 19/10, le Comité des jeunesses, où 80 jeunes de 8 lycées du territoire ont analysé et évalué les projets selon 4 critères : compréhension, environnement, dimension sociale et implication des jeunes publics
- le 23/11, le Comité d'expertise, composé de membres sélectionnés du Cercle de qualité.

Comité des jeunesses du Label Euralens. Crédit PMA / Photo Sébastien Jarry

Qu'apporte le Label Euralens aux projets ?

Visibilité, recommandations méthodologiques, mise en lien avec d'autres porteurs de projets et financeurs, suggestions d'amélioration, ancrage territorial... Et si votre projet postulait au label l'an prochain ? Préparez vos dossiers : aménagement, attractivité, formation, développement culturel et sociétal. événements... Tous types de projets peuvent postuler !

SERM : la Société du Grand Paris aux manettes

La Société du Grand Paris - rebaptisée Société des Grands Projets (SGP) - qui réalise le nouveau métro express francilien, assurera la maîtrise d'ouvrage et la coordination générale du futur Système Express Régional Métropolitain de Lille (SERM). Association des élus au projet, améliorations de la desserte ferroviaire avant même la livraison des nouvelles infrastructures, prise en compte des aménagements urbains et du rabattement vers les gares sont affichées parmi les priorités. Avec Artois Mobilités, ses agglos membres et l'Arrageois, le PMA est mobilisé pour faire valoir les intérêts et les attentes du territoire dans ce moment clé de relance d'un projet qui doit doubler voire quadrupler les liaisons ferroviaires entre les villes du Nord et du Pas-de-Calais.

Contact : benoit.brocq@pm-artois.fr

Déjeuner des maires du Pôle Métropolitain de l'Artois

Les maires sont invités par le président du Pôle Métropolitain de l'Artois à un déjeuner convivial le jeudi 25 janvier à 12h30 au Louvre-Lens (hall d'accueil). Ce sera l'occasion de faire le point sur les questions et les enjeux qui les préoccupent au quotidien et qui peuvent trouver une réponse à l'échelle métropolitaine. Wim Dries, maire de Genk, sera l'invité d'honneur. Il apportera son éclairage sur la façon dont s'organise la coopération territoriale pour aborder les défis de la transition écologique. Les maires présents seront ensuite invités à participer Grand forum du PMA qui se tiendra l'après-midi au Louvre-Lens également, à la Scène (cf. page 2).
Pour y participer, contactez celine.doziere@pm-artois.fr

Salon SIMI à Paris

Le territoire métropolitain était à nouveau présent au Salon de l'immobilier d'entreprises au Palais des Congrès, du 12 au 14 décembre. Une nouveauté : dans le programme des conférences officielles, le 14/12 à 14h, une intervention d'Alain Bavay et d'André Kuchcinski, respectivement présidents du Pôle Métropolitain de l'Artois et du SIZIAF. Autour du thème "La 1ère gigafactory de batteries ACC ouvre ici" ont été soulevées plusieurs questions : Quelles opportunités d'investissement ? Comment, en Hauts-de-France, concilier réindustrialisation et écotransition ? Une conférence à laquelle ont participé des décideurs nationaux ou régionaux, des aménageurs et des professionnels de l'immobilier d'entreprises.

Contact :
olivier.marliere@pm-artois.fr

NOS ENTREPRISES S'ENGAGENT !

Le 3 octobre au Lycée Voltaire de Wingles, sous l'égide du Comité Grand Artois, ont été décernés par l'État plus de 200 labels aux entreprises du territoire métropolitain

Né du forum Euralens, la vocation du Comité Grand Artois est de rapprocher l'école de l'entreprise. Il réunit 36 lycées généraux, professionnels et technologiques et plusieurs centaines d'entreprises adhérentes. Son action : construire des formations répondant aux besoins du tissu économique et faciliter les placements en stages. Un réseau exemplaire dont le dynamisme a été salué par l'État, qui l'a chargé de repérer les lauréats du label "Les entreprises s'engagent".

Ce label, qui distingue l'action des entreprises engagées pour une société inclusive et un monde durable, construit la coopération entre l'État et ces entreprises. Comment ? En les encourageant par exemple à faire découvrir leur structure et à accompagner les jeunes vers l'emploi.
Le 3 octobre en présence de Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, et de Valérie Cabuil, rectrice d'Académie, plus de 200 entreprises du territoire se sont vu décerner cette récompense.

Remise des labels "Les entreprises s'engagent" au lycée Voltaire de Wingles le 3 octobre dernier. Crédit LLV

AGENDA

- 25/01 à 12h30 (accueil à 12h15) au Louvre-Lens (hall d'accueil, espace Mécènes) : déjeuner des maires du Pôle Métropolitain de l'Artois
- 25/01 à 14h30 au Louvre-Lens (Scène) : réunion du Grand forum du Pôle Métropolitain de l'Artois
- 06/02 de 18h30 à 20h (lieu à préciser) : Club des élus de l'écotransition
- 16/02 à 14h30 à la Maison syndicale de Lens : premier Comité syndical du PMA en 2024

Chiffres-clés

3 millions d'habitants

sont concernés par le futur Système Express Régional Métropolitain de Lille (SERM), dont les 650 000 du Pôle Métropolitain de l'Artois
(source : Société des Grands Projets)

13 sur 19

Au palmarès des entreprises innovantes sur 19 entreprises distinguées dans le Pas-de-Calais, 13 sont installées sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois
(source : Hebdo éco Voix du Nord du 04/12)

221 000 €

ont été attribués par la Région en soutien au Parc d'innovation de l'Artois porté par le PMA et ses 3 agglomérations membres, pour sa 2e année de fonctionnement
(source : PMA)

32

Nombre de mécènes et sponsors qui ont soutenu le Festival de la Ste Barbe cette année
(source : Office de tourisme de Lens-Liévin)

Directeur de publication : Alain Bavay
Directrice de la rédaction : Élodie Sénéchal
Comité de rédaction : Lucy Bizet, Frédéric Boizumault, Benoît Brocq, Côme de la Gorce, Olivier Marlière, Sonia Mars-Maciejewski, Élodie Sénéchal

Maison Syndicale des Mineurs
30/32 rue Casimir Beugnet 62300 Lens

Suivez-nous !

- polemetropolitainartois.fr
- investinartois.fr

Si vous désirez ne plus recevoir la lettre, veuillez envoyer un mail à : contact@pm-artois.fr